

N°	Compétences	Capacités	Heures
1.	Données de santé		6
1.1	Identifier un usager ou un professionnel de santé	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les enjeux et critères liés à l'identitovigilance vis à vis d'un usager [Identité Nationale de Santé (INS), référentiels nationaux d'identité des personnes physiques] - connaître les enjeux et critères liés à l'identification d'un professionnel ou d'un établissement [répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) pour les professionnels personnes physiques, Le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) pour les établissements et personnes morales] 	
1.2	Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation	<ul style="list-style-type: none"> - connaître la Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 (LIL) et le Règlement UE 2016/679 général de protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) - définir la donnée de santé au sens du RGPD et savoir distinguer donnée à caractère personnel, donnée anonyme et donnée pseudonyme - comprendre le cycle de vie de la donnée de santé numérique - connaître le régime du traitement de données à caractère personnel de santé - distinguer les modalités de traitement de données de santé des modalités de traitement de données à caractère personnel et les sanctions encourues - savoir rester en conformité au RGPD 	
1.3	Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les critères d'accès aux données des usagers : connaître le cadre réglementaire et la notion d'équipe de soins - connaître les spécificités du stockage des données de santé [Système national des données de santé (SNDS) et les entrepôts de données de santé] - comprendre ce qu'est un cloud, un hébergeur et la plateforme de données de santé - connaître les responsabilités pénale et civile encourues - respecter le secret professionnel appliqué aux professions médicales et de santé, la protection du professionnel et de l'utilisateur et le secret médical partagé - respecter le droit des usagers et les obligations liées à l'information des patients : savoir être et savoir faire - utiliser les outils d'accès aux données de l'utilisateur [Identité Nationale de Santé (INS), Carte de Professionnel de Santé numérique (CPS), identifiant e-CPS, Carte de Professionnel en Formation (CPF), Pro santé Connect] - faire preuve d'éthique dans l'accès aux données de santé 	
1.4	Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les grands enjeux liés à l'intelligence artificielle, aux algorithmes, aux biais et aux systèmes d'aide à la décision ainsi que les principes éthiques associés aux traitements des données de santé - connaître les instituts et grands programmes de recherche - connaître les principales codifications utilisées pour les pathologies, actes, produits de santé, nationales et internationales (SNOMED CT) - connaître le régime spécifique de traitement des données à des fins de recherche (Recherches Impliquant la personne humaine, Loi Jardé, RGPD, LIL) - partager ses données et participer à un programme de recherche scientifique ou d'innovation 	
2.	Cybersécurité en santé		5
2.1	Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les référentiels de référence en cybersécurité [notamment la Politique Générale de sécurité des systèmes d'information (PGSSI) et le Guide d'hygiène informatique de l'ANSSI] - sécuriser le lieu d'accès physique (verrouillage des sessions) - configurer son poste de travail et son téléphone portable (gestion de l'antivirus et des mises à jour, chiffrement et sauvegarde des données, utilisation de logiciels conformes aux règles de sécurité et de confidentialité) - gérer des périphériques amovibles et l'utilisation nomade de son matériel - connaître les différents principes d'authentification, l'intérêt de l'authentification forte et à double facteurs et la gestion de mots de passe robustes - sécuriser sa messagerie et respecter les bonnes pratiques pour l'envoi et la réception de courriel et de messages - comprendre les enjeux de l'identification électronique appliquée au secteur de la santé - mettre en place les bonnes pratiques pour sécuriser son environnement 	
2.2	Se prémunir et réagir face aux incidents	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les différents types d'action malveillantes - sécuriser sa navigation sur internet, savoir reconnaître les sites de confiance - savoir se prémunir contre les virus et actes malveillants - identifier une violation de données personnelles au sens du RGPD - réagir en cas d'incident de cybersécurité en santé 	

N°	Compétences	Capacités	Heures
3.	Communication en santé		5
3.1	Utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de l'information	<ul style="list-style-type: none"> -connaître le cadre réglementaire régissant les bonnes pratiques de communication avec l'ensemble des acteurs [Identité Nationale de Santé (INS), secret médical, codes de déontologie...] -maîtriser la notion de responsabilité professionnelle -identifier les moyens de communication numérique (MSSanté, MSS-C) 	
3.2	Interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'usager, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations	<ul style="list-style-type: none"> -connaître la gouvernance et les acteurs du numérique en santé (DNS, ANS, GRADeS, CNIL, CERT santé, ...) -adopter un savoir être -adopter des principes éthiques -identifier et accompagner une situation de précarité numérique ou un trouble lié au numérique -renseigner, sensibiliser et accompagner les étudiants ou stagiaires -renseigner l'usager dans ses démarches -adopter les bonnes pratiques et les bons outils pour interagir et partager des données de santé -utiliser les services numériques des institutions et des administrations 	
3.3	Interagir sur internet en maîtrisant son identité numérique	<ul style="list-style-type: none"> -connaître les enjeux liés à la e-réputation (référencement, diffamation, ...) -connaître les bonnes pratiques en cas de connexion a des plateformes -interagir en tant que professionnel de santé -gérer et supprimer une identité numérique 	
4.	Outils numériques en santé		6
4.1	Maîtriser les logiciels métiers et les services numériques	<ul style="list-style-type: none"> -savoir définir la e-santé -identifier les outils métiers (logiciels et plateformes) qui composent l'écosystème du professionnel (Bouquet de Services aux Professionnels de santé [BSP]) -connaître le marché de la e-santé et les grands programmes de transformation numérique (Séjour numérique, Hop'en, ESMS numérique, ...) -être sensibilisé à l'impact environnemental du numérique en santé -connaître la responsabilité associée à la décision médicale -se repérer dans les mentions légales, les droits de propriété, et les droits de l'utilisateur -identifier les fonctionnalités et les outils nécessaires à sa pratique (interopérabilité, sécurité, échange de données de santé, sauvegarde, stockage, signature, SaaS ou On Premise) 	
4.2	Utiliser un objet connecté ou une application mobile et analyser leur fiabilité	<ul style="list-style-type: none"> -connaître les différentes catégories d'objets connectés et applications de santé [référentiel(s) de la Haute Autorité de Santé (HAS), catégorisation, marquage CE des dispositifs médicaux, ...] -identifier les outils numériques adaptés aux attentes et aux besoins de soins des usagers et les risques associés -comprendre comment évaluer la fiabilité d'un objet connecté ou d'une application mobile -utiliser et paramétrer les objets connectés et les applications de santé 	
4.3	Utiliser les outils et services socles adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés	<ul style="list-style-type: none"> -connaître la doctrine technique du numérique en santé -utiliser les services associés au Dossier Médical Partagé (DMP) et à Mon Espace Santé (MES) -connaître les différents dossiers partagés [dossier pharmaceutique (DP), le Dossier Patient Informatisé (DPI) et le Dossier Usager Informatisé (DUI), ...] -connaître et mettre en œuvre les règles de bon usage de la e-Prescription -utiliser les services numériques de coordination et d'orientation (e-Parcours, Via trajectoire) 	
4.4	Chercher de l'information probante en santé	<ul style="list-style-type: none"> -connaître les sites de références fiables et savoir reconnaître un site frauduleux -réaliser une recherche (définir sa recherche, équation de recherche, ...) -chercher des données scientifiques publiées et savoir les interpréter, produire une bibliographie pertinente -identifier et évaluer la source de l'information -identifier un contenu de désinformation -être capable de donner les bonnes ressources aux usagers (MES) 	
5.	Télésanté		6
5.1	Maîtriser la réglementation de la télésanté	<ul style="list-style-type: none"> -connaître le cadre légal, réglementaire et conventionnel de la télésanté -connaître les rôles et distinguer les responsabilités des différents acteurs dans un parcours de soin (protection de la vie privée et respect du secret médical, ...) -être en mesure de distinguer téléconsultation, téléassistance, télésurveillance, téléexpertise et télé soin -identifier les risques inhérents à la pratique de la télésanté -savoir identifier les enjeux éthiques et de déontologie de la télésanté 	
5.2	Pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et l'usager	<ul style="list-style-type: none"> -mettre en œuvre les bonnes pratiques pour garantir la qualité et la sécurité des soins -personnaliser et conduire un projet médical ou de soin de télésanté (conception, déploiement, évaluation) -choisir les outils de télésanté adaptés à sa pratique et selon les préférences des patients et des usagers -informer et accompagner au mieux le patient et ses aidants 	
Total des heures			28
Nombre de crédits ECTS alloués			2

Ces compétences pourront faire l'objet d'un apprentissage pratique dans le cadre par exemple d'un stage. Ce référentiel sera amené à être actualisé régulièrement.